



La mère ne veut pas amener l'enfant a la gare

Par **sabrina ginisty**, le **13/03/2017** à **10:47**

mon ex n'a pas voulu me passer la petite au téléphone car je n'avais pas encore payé la pension alimentaire au 10 du mois.

Et j'ai le droit de garde pendant les vacances, étant donné que j'habite à 600km de sa mère, et que la petite à 4ans je voulais lui faire prendre le train avec junior & cie, mais sa mère refuse de l'amener à la gare parce que au jugement il m'a été refusé de faire moitié moitié pour le trajet vu que c'est moi qui suis parti aussi loin pour le travail!!! a t'elle le droit de refuser de la déposer au train et de m'interdire de lui parler au tel???? que dois je faire?

Par **Tisuisse**, le **13/03/2017** à **15:58**

Bonjour,

Pas d'autre solution pour vous que de vous déplacer pour venir chercher votre fille. Vous en profiterez pour payer votre arriéré de PA.